

Une mutuelle à bas coût avec la commune

Publié le 15/03/2016 par Sylvie Mellies



Sandrine Juhel est venue présenter « Ma commune ma santé » pour adhérer à une mutuelle de santé à bas coût. ©
Photo mairie de Cudos

La commune de Cudos a signé une convention de partenariat avec l'association Actions de mutualisation pour le pouvoir d'achat (Actionom) pour permettre à ses concitoyens d'accéder à une mutuelle à bas coût. L'accès aux soins est une priorité et aujourd'hui de très nombreux Français n'ont pas de...

La commune de Cudos a signé une convention de partenariat avec l'association Actions de mutualisation pour le pouvoir d'achat (Actionom) pour permettre à ses concitoyens d'accéder à une mutuelle à bas coût.

L'accès aux soins est une priorité et aujourd'hui de très nombreux Français n'ont pas de couverture de frais de santé par manque de moyens financiers. C'est pour répondre à cette problématique que l'association Actionom a pris l'initiative de proposer aux communes les dispositifs « Ma commune ma santé » qui permet aux administrés de bénéficier d'une solution santé mutualisée. Cette offre est ouverte à tous les Cudossais moins de 60 ans, plus de 60 ans, chômeurs, non salariés.

Permanences prévues

Le maire Jean-Claude Dupiol pense en particulier « aux plus âgés » de sa commune, qui n'ont pas accès à une couverture santé et qui pourraient profiter de ce dispositif mais pas seulement.

Le seul critère de sélection pour adhérer à cette mutuelle est de résider dans la commune adhérant au projet « Ma commune ma santé » ce qui est le cas pour Cudos.

Sandrine Juhel, membre de l'association, assurera une première permanence le jeudi 9 juin de 9 h 30 à 12 heures à la mairie de Cudos. Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de la mairie au 05 56 25 41 83.

Sylvie Mellies